# MOYEN ÂGE

## Chaudfontaine/Vaux-sous-Chèvremont : poursuite de l'intervention archéologique sur l'abbaye fortifiée du Premier Moyen Âge de Chèvremont

Denis Henrard, Line Van Wersch, Alexandre Chevalier, Nemo de Clercq, Florence Close, Emmanuel Delye, Quentin Goffette, Carole Hardy, Arthur Heimann, Loïc Hordies, Caroline Laforest, Pierre Lesage et Sophie Loicq

La colline de Chèvremont forme un imposant promontoire en éperon qui domine la confluence de la Vesdre et de l'Ourthe avec la Meuse. Elle occupe une place stratégique dans le paysage et accueille une abbaye fortifiée carolingienne mentionnée pour la première fois dans un diplôme de Charlemagne, daté de 779, qui confirme les donations octroyées par Pépin II (mort en 714) à l'église Sainte-Marie du *Novo Castello*. La forteresse de Chèvremont est définitivement démantelée en 987, tandis que les biens et revenus de son abbaye sont transférés dès 972 à Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle (pour un état de la question historiographique, voir Josse, 1988 ; Hoffsummer-Bosson, 1988).

L'Institut archéologique liégeois y mène des recherches sporadiques dès le milieu du XIXe siècle (d'Otreppe de Bouvette, 1863-1864). En 1943, Jacques Breuer fait dresser un premier relevé du rempart médiéval qui court sur une distance d'environ 850 m et délimite un espace fortifié de presque 4 ha. Le chercheur piste en continu la courtine sur le flanc nord et la pointe occidentale du promontoire et y repère une douzaine de tours de flanquement de l'enceinte (Breuer, 1947). Entre 1965 et 1967, sous la direction de Joseph Mertens, des fouilles sont entreprises dans la partie nord-ouest de l'espace fortifié, en contrebas de la basilique des Carmes établie dès 1877 sur le sommet de la colline. Ces recherches ont levé le voile sur un vaste complexe architectural associé à des sépultures, publié sous la forme d'un plan très succinct et largement interprété (Mertens, 1972). Le projet de réaffectation du couvent et de la basilique des Carmes par une société immobilière impose, depuis l'été 2023, la mise en œuvre de fouilles préventives sur le site, menées en partenariat entre l'Agence wallonne du Patrimoine (Direction opérationnelle de la zone Est) et l'ULiège (Henrard *et al.*, 2024).

De manière générale, nos investigations livrent un constat sans appel en termes de conservation des vestiges. Les bâtisseurs du XIXe siècle ont drastiquement remodelé le profil du terrain, probablement afin de « mettre en scène » l'établissement des Carmes dans le paysage. De ce fait, les niveaux d'occupation anciens ont été en majeure partie arasés et le mobilier archéologique récolté est peu abondant. Les lots céramiques sont épars, et bien souvent en position résiduelle dans les remblais de nivellement du XIXe siècle. Le corpus récolté rend compte d'une fréquentation du site au Néolithique et durant la Protohistoire mais, en l'état de la recherche, ne livre aucun écho significatif d'une occupation durant l'Antiquité. Le mobilier médiéval, lui, reflète des productions qui ne semblent pas antérieures aux phases tardives de l'époque mérovingienne. Citons par exemple une petite fibule ansée symétrique à pieds cruciformes en bronze qui s'apparente à un type qui se diffuse au Mérovingien récent III, soit dans une période comprise entre les années 670/680 et 720 (Legoux, Périn & Vallet, 2016, type 288), ou encore un *sceat* « au quatre-feuilles », retrouvé en position secondaire dans une couche du XIXe siècle, et dont la période d'émission se place entre les années 720 et 750 (Op den Velde & Metcalf, 2014, p. 13).

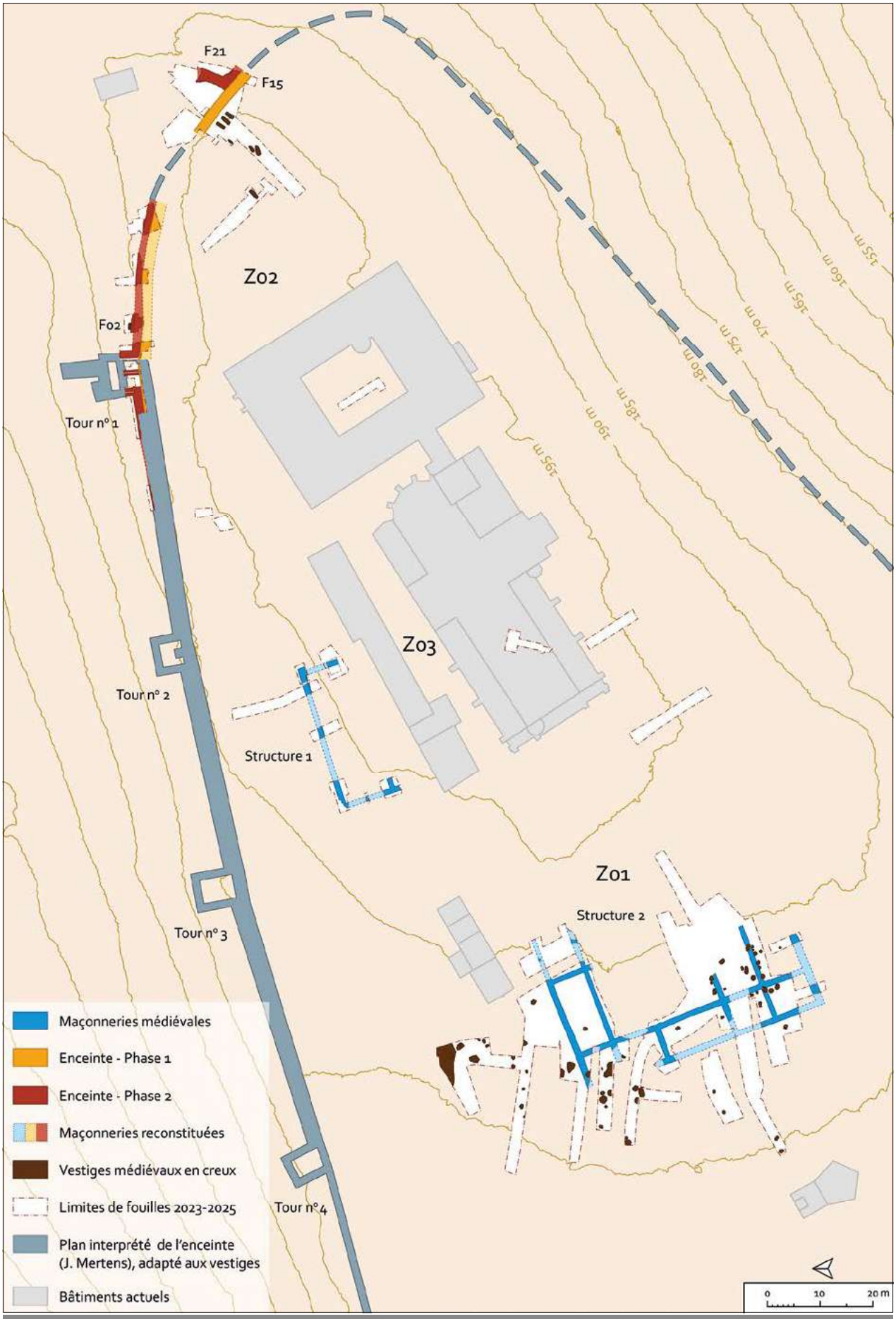



Vaux-sous-Chèvremont : monnaie de type *sceat* « au quatre-feuilles ».

### L'enceinte fortifiée du Premier Moyen Âge

#### Reconnaissance d'une phase de réfection majeure de l'enceinte

Sur le versant nord de la colline et en barrage de l'accès au plateau, des sections ciblées de l'enceinte ont été dégagées afin d'appréhender la topographie générale de l'ouvrage. Ces fenêtres d'observation permettent de distinguer deux phases de construction majeure de la forteresse.




Plan général des fouilles, campagne 2024-2025.

La première phase consiste en une courtine d'environ 1,8 m à 2 m de section, maçonnée à l'aide d'un mortier beige contenant une charge importante de galets centimétriques. Les matériaux de construction sont essentiellement gréseux, mais incorporent également des éléments hétéroclites tels que des blocs calcaires, des nodules de silex ainsi que quelques fragments de travertin ou de terre cuite architecturale. La courtine montre un parement réalisé à l'aide de blocs grossièrement ébauchés et de gabarits variés, agencés en assises irrégulières, fréquemment interrompues.

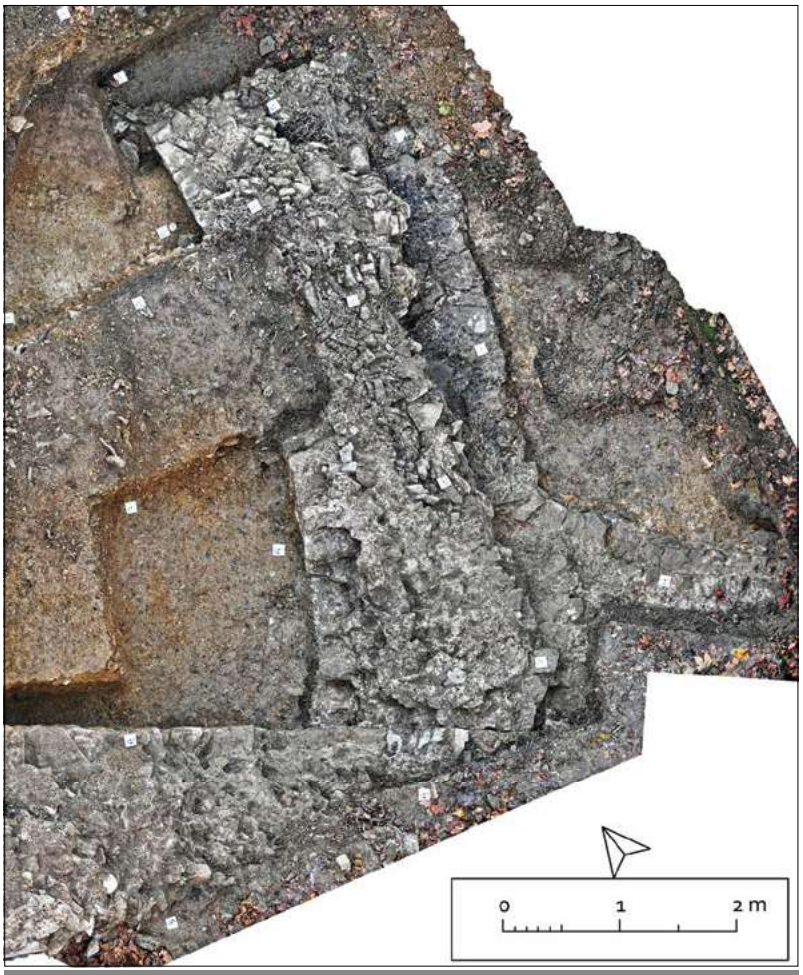
Sur le flanc nord-est de la colline, l'enceinte est implantée en contrebas de la limite de rupture de pente et ce, manifestement afin d'adosser la base de la courtine contre la roche, en position de soutènement. L'ouvrage bifurque ensuite pour remonter la pente de biais et barrer transversalement l'accès de l'éperon vers le plateau. À cet endroit, le relief naturel a visiblement été artificialisé afin d'établir la courtine (F15) en soutènement sur plus de 3,5 m de hauteur. De ce fait, la face interne de F15 apparaît de facture grossière et est établie contre la roche entaillée et un terre-plein terrassé, tandis que sa face externe, elle, montre un parement plus soigné et jalonné de trous de boulin.

Ce premier ouvrage connaît une phase de réfection majeure qui voit le chemisage externe de la courtine sur une épaisseur oscillant entre 1,20 m et 1,45 m. La maçonnerie mise en œuvre à cette occasion utilise un mortier de pose blanchâtre, très dense et riche en chaux. Son parement présente des blocs de grès plutôt calibrés et de petit format, grossièrement équarris et agencés en assises irrégulières, dont certaines présentent des portions en *opus spicatum*. D'après nos observations, ce programme de renforcement de la fortification est mis en œuvre sur une large part du flanc nord de l'enceinte et coïncide au minimum avec la mise en place des quatre premières tours quadrangulaires qui assurent son flanquement. Les murs de ces tours, y compris leurs refends internes, présentent à des niveaux variables les négatifs d'un système de poutres d'armature d'une trentaine de centimètres de section, noyées dans la maçonnerie (Henrard *et al.*, 2024, p. 139).

Dans le secteur du barrage de l'accès au plateau, une phase de réaménagement similaire à celle décrite sur le flanc nord de la place forte a pu être mise en évidence. La courtine initiale (F15) est en effet chemisée par une épaisse maçonnerie qui bifurque en un impressionnant ouvrage avancé (F21) dont la mise en œuvre est bien différente de la courtine F15, avec un mortier de pose blanchâtre riche en chaux. Le massif F21 est recoupé à une époque indéterminée et sa morphologie générale reste à déterminer, mais son parement interne adopte manifestement un plan courbe. Il pourrait s'agir, sous toute réserve, de l'amorce d'un dispositif assurant la défense de l'entrée de la place forte, ou encore traduire une reconfiguration plus générale du plateau fortifié dans ce secteur. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage avancé délimité par F21 connaît un terrassement intérieur afin de compenser le dénivelé avec le niveau de circulation intérieur de la place forte. Ce véritable podium en coffre-plein est



Parement extérieur du mur de soutènement (F15) de la première enceinte en barrage de l'accès au plateau.



Photogrammétrie de l'ouvrage avancé (F21) qui s'appuie contre F15.

comblé à l'aide d'un limon ocre graveleux vierge de charge anthropique, extrait du substrat rocheux environnant.

### Datation des phases de construction de l'enceinte

L'indigence du mobilier récolté en stratigraphie ne permet pas de dater les phases constructives de l'enceinte. De ce fait, nous avons dû recourir aux datations radiocarbones pour approcher la chronologie de l'ouvrage.

Des restes osseux incorporés dans des couches détritiques qui comblent la tranchée d'édification de la première enceinte, en position de soutènement à la fois sur le flanc nord de la place forte et en barrage de l'accès au plateau, ont été soumis à l'analyse radiocarbone. Les trois datations obtenues (RICH-36267, 36269, 36270) apparaissent très homogènes et fournissent, à tout le moins, un *terminus post quem* à la fin du second tiers du VII^e^ siècle pour les travaux d'édification de l'ouvrage. Les restes fauniques associés à ces couches détritiques ont été soumis à un rapide diagnostic archéozoologique. Ils comprennent très majoritairement des déchets de consommation, plus particulièrement du bœuf et du porc, tandis que les caprinés sont moins bien représentés. Le gibier est rare et comprend le sanglier et le cerf, dont quelques fragments de bois constituant des déchets d'artisanat ont été reconnus. Quelques os de coq domestique et de poissons (salmonidés) sont également présents. Le cortège faunique représenté, de même que sa taphonomie, indiquent plutôt une utilisation opportuniste de ces contextes détritiques comme des espaces de rejets primaires, en tant que dépotoir, ce qui renforce l'idée d'une quasi-concomitance des restes datés avec la mise en place des couches en question. Sur la base de cette interprétation, les résultats radiocarbones obtenus constituent en eux-mêmes une fourchette de datation pour la première phase de construction de la forteresse de Chèvremont : il s'agirait bien du *Novo Castello* évoqué dans la charte de Charlemagne en 779, mis en œuvre dans un intervalle compris entre les années 670 et 775. Par ailleurs, une inhumation (F19) recreuse la tranchée d'édification du premier rempart F15. Sa datation radiocarbone, soit entre 700 et 882 apr. J.-C. après calibration à deux sigmas (Henrard *et al.*, 2024, p. 140), confirme que la construction de la première enceinte est bien entreprise avant la fin du IX^e^ siècle.

La phase majeure de renforcement de la forteresse, qui voit le chemisage de la courtine (concomitant à l'installation des tours sur le flanc nord de l'enceinte) et à laquelle nous associons l'implantation de l'ouvrage avancé F21 en barrage de l'accès au plateau, est nécessairement postérieure au deuxième tiers du VIII^e^ siècle, car le chemisage de la courtine recouvre la fosse d'inhumation d'un jeune enfant (F02) dont l'analyse radiocarbone donne, après calibration, un intervalle de datation compris entre les années 770 et 890 (Henrard *et al.*, 2024, p. 140). Cette phase de construction a d'autre part fourni pas moins de sept dates radiocarbones sur charbons de bois pris dans le mortier de pose des maçonneries. Celles-ci sont, dans l'ensemble, à interpréter avec la plus grande prudence. En toute rigueur, leur signification ne vaut qu'en termes de *terminus post quem*. En ce qui concerne la phase de renforcement de la forteresse de Chèvremont, elles apparaissent systématiquement trop vieilles et sont manifestement sujettes à un phénomène important de résidualité, ou encore d'effet « vieux bois » (Henrard *et al.*, 2024, p. 140).

| Contexte archéologique | Échantillon | Référence labo | Résultat labo | Calibration (2 σ) OxCal |
|---|---|---|---|---|
| Z01-secteur Tour n° 4 Courtine, phase 1 | Charbon de bois | RICH-36491 | 1492 ± 22 BP | 545-610 apr. J.-C. (85,6 %) 615-640 apr. J.-C. (9,8 %) |
| Z02-US052 Tranchée de fondation de la courtine F15 en barrage du plateau, phase 1 de l'enceinte | Os de suidé | RICH-36267 | 1316 ± 27 BP | 655-708 apr. J.-C. (50,2 %) 724-774 apr. J.-C. (45,3 %) |
| Z02-US077 Tranchée de fondation de la courtine nord, phase 1 de l'enceinte | Os de bœuf | RICH-36270 | 1290 ± 25 BP | 666-774 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z02-US077 Tranchée de fondation de la courtine nord, phase 1 de l'enceinte | Os de suidé | RICH-36269 | 1298 ± 22 BP | 662-775 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z02-F15 Courtine en barrage du plateau, phase 1 de l'enceinte | Charbon de bois (intrusif) | RICH-36492 | 142 ± 27 BP | 1660-1780 apr. J.-C. (37,8 %) 1790-1950 apr. J.-C. (57,6 %) |
| Z03 Chemisage de la courtine nord, phase 2 de l'enceinte | Charbon de bois | RICH-36494 | 2048 ± 26 BP | 160 av. J.-C.-30 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z02-F21 Ouvrage avancé contre la courtine F15, phase 2 de l'enceinte | Charbon de bois | RICH-36490 | 1443 ± 28 BP | 575-655 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z02-F21 Ouvrage avancé contre la courtine F15, phase 2 de l'enceinte | Charbon de bois | RICH-36489 | 1326 ± 22 BP | 650-710 apr. J.-C. (56,4 %) 740-780 apr. J.-C. (39 %) |
| Z03 Chemisage de la courtine nord, phase 2 de l'enceinte | Charbon de bois | RICH-36493 | 1303 ± 24 BP | 660-780 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z01 Tour n° 7 | Charbon de bois | RICH-36495 | 1121 ± 25 BP | 883-994 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z02-F35 Inhumation dans le secteur interne de l'enceinte en barrage du plateau | Os humain | RICH-36265 | 1114 ± 22 BP | 891-991 apr. J.-C. (95,4 %) |
| Z02-F39 Inhumation dans le secteur interne de l'enceinte en barrage du plateau | Os humain | RICH-36266 | 1074 ± 22 BP | 895-925 apr. J.-C. (23,7 %) 949-1024 apr. J.-C. (71,8 %) |
| Z02-F34 Inhumation dans le secteur interne de l'enceinte en barrage du plateau | Os humain | RICH-36264 | 1079 ± 27 BP | 892-930 apr. J.-C. (28,3 %) 942-1023 apr. J.-C. (66,6 %) |

Tableau des datations radiocarbones.

## L'espace fortifié

### Un espace funéraire dans le secteur de l'entrée de la place forte

Nous sommes loin de pouvoir appréhender dans sa globalité la topographie funéraire du site, encore moins dans ses relations aux différents espaces ecclésiaux qui jalonnaient l'abbaye médiévale. Joseph Mertens mentionne dans ses notes de terrain un nombre minimum de trente-six sépultures pour son secteur de fouilles, à la pointe nord-ouest de l'espace fortifié (archives inédites conservées à l'AWaP). L'Institut archéologique liégeois en signale huit autres à l'occasion de ses campagnes de recherche autour de la petite chapelle des jésuites anglais (d'Otreppe de Bouvette, 1863-1864, p. 75). Aucune de ces inhumations n'est datée, ni même associée en stratigraphie à un quelconque état phasé du site. La plupart d'entre elles respectent l'orientation des vestiges architecturaux restitués par les fouilleurs et doivent, sous toute réserve, être contemporaines d'une des phases d'aménagement de l'abbaye durant le Premier Moyen Âge.

Notre propre intervention a mis au jour une sépulture de jeune enfant (F02) en zone Z02, datée entre 770 et 890 apr. J.-C. Cette dernière devait, originellement, être implantée au pied de la courtine de la première phase de l'enceinte médiévale.

Par ailleurs, au moins sept sépultures prennent place dans le secteur du barrage de l'accès au plateau, à l'intérieur de l'enceinte. Six d'entre-elles ont été analysées par radiocarbone (F16, F19, F20, F34, F35, F39). Leur datation indique une utilisation possible du champ funéraire entre la fin du VII^e siècle et le début du XI^e siècle (Henrard *et al.*, 2024, p. 140). Ces inhumations ne comportent aucun mobilier d'accompagne-



Inhumation (F50) en cours de fouilles dans le secteur de l'entrée de la forteresse.

ment. L'aménagement des tombes est assez sommaire. Les défunts sont déposés en décubitus dorsal et tête à l'ouest, avec quelques pierres de calage sur le pourtour de la fosse sépulcrale. L'étude archéothanatologique atteste généralement la décomposition des squelettes en espace vide, de même que l'existence de contenant en bois. Le profil biologique de la population ne semble pas exclusif, en associant des individus de sexes et d'âges différenciés, y compris de très jeunes enfants.

### Le complexe architectural au pied du parvis de la basilique des Carmes

Au pied du parvis de la basilique des Carmes, notre première campagne de fouilles avait révélé les contours d'un ensemble architectural très vaste, au plan orthonormé et élaboré (zone Z01, structure 2). Celui-ci n'est conservé que sur 10 à 40 cm à la base des tranchées de fondation, sous la surface d'arasement du site au XIXe siècle, et aucun mobilier datant n'est associé à sa phase d'occupation. Il est par ailleurs manifestement abandonné lorsque des infrastructures sur poteaux s'implantent dans le secteur, à partir du milieu Xe siècle au plus tôt, et jusqu'à un moment inclus entre le milieu du XIe siècle et le troisième quart du XIIe siècle (Henrard *et al.*, 2024, p. 144).

La poursuite de nos investigations permet de compléter quelque peu le plan de ce vaste complexe bâti dont l'extension vers le nord et l'ouest est maintenant bien délimitée, tandis qu'il semble se prolonger vers le sud, d'une part, et être effacé par l'arasement du site vers l'ouest, sous le parvis de la basilique des Carmes, d'autre part.

Bibliographie


- B[reuer] J., 1947. Chèvremont (prov. de Liège), *Archéologie*, 1, p. 127-128.
- d'Otreppe de Bouvette A., 1863-1864. Rapport complémentaire sur les fouilles de Chèvremont, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 6, p. 75-76.
- Henrard D., Van Wersch L., de Bernardy de Sigoyer S., Chevalier A., Close F., Collette O., de Clercq N., Delye E., Gillet P., Hardy C., Heimann A., Laforest C., Lesage P. & Loicq S., 2024. Chaudfontaine/Vaux-sous-Chèvremont : fouille préventive sur la colline de Chèvremont. Premiers jalons d'une redécouverte de l'abbaye fortifiée du Premier Moyen Âge, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 32, p. 136-145.
- Hoffsummer-Bosson A., 1988. Chèvremont : l'apport des sources archéologiques. In : Hoffsummer-Bosson A. (éd.), Chèvremont, un millénaire, un tricentenaire. 987-1688, 1988. Actes du colloque tenu à Chèvremont le 22 avril 1988, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 100, p. 71-88.
- Josse M., 1988. Les sources historiques. In : Hoffsummer-Bosson A. (éd.), Chèvremont, un millénaire, un tricentenaire. 987-1688, 1988. Actes du colloque tenu à Chèvremont le 22 avril 1988, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 100, p. 13-20.
- Legoux R., Périn P. & Vallet F., 2016. *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, 4e édition revue, corrigée et augmentée, Saint-Germain-en-Laye (Bulletin de liaison de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, hors-série).
- Mertens J., 1972. Vaux-sous-Chèvremont (Liège). In : *Vingt-cinq années de fouilles archéologiques en Belgique. 28 avril-3 juin 1972. Studio du Passage 44, Bruxelles*, Bruxelles, p. 121-123.
- Op den Velde W. & Metcalf M., 2014. The circulation of sceattas in the Southern Low Countries, *Revue belge de Numismatique et de Sigillographie*, 160, p. 3-22.


## Huy/Ben-Ahin : Beaufort-sur-Meuse, un bâtiment religieux qui vieillit de deux siècles…

Colette Detry, Marc Lamberty-Casse et Ronny Mattelaer

Depuis 1989, l'asbl Mouvement d'Études et de Recherches archéologiques (MERA) veille à la conser-